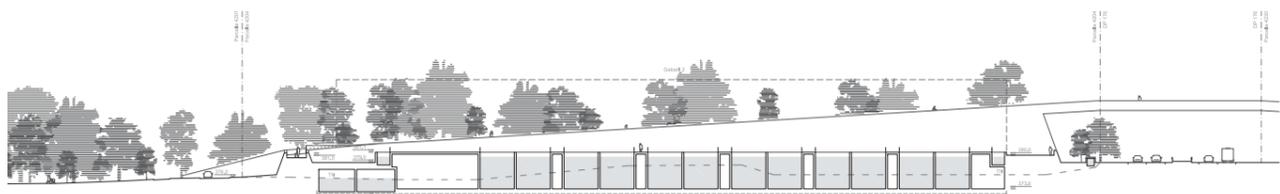
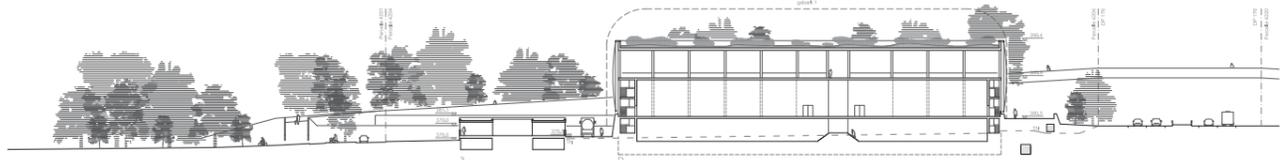


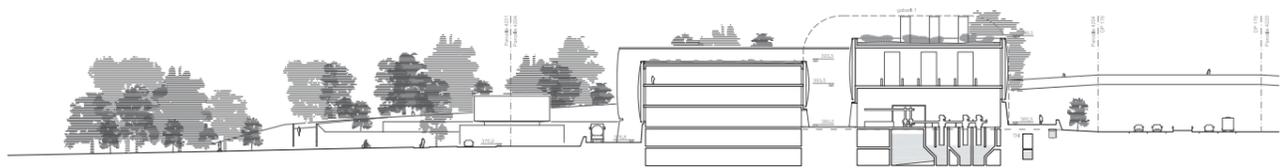
ELEVATION SUD - ECH 1\_500



COUPE TRANSVERSALE 1 - ECH 1\_500



COUPE TRANSVERSALE 2 - ECH 1\_500



COUPE TRANSVERSALE 3 - ECH 1\_500



PERSPECTIVE 1 - VUE DE L'ENTRÉE

**STATION D'ÉPURATION INTÉGRÉE AU PARC**

Le parc de Vidy longe le lac Léman et offre un lieu de détente et de promenade privilégié aux habitants de Lausanne. Constitué de grandes surfaces enherbées bordées de bosquets d'arbres, il inclut aussi des zones naturelles et humides pour la biodiversité. A bout touchant du campus de l'EPFL et de l'UNI Lausanne, le parc est un lieu de mobilité douce caractérisé par son parkway (route de Vidy) dont les diverses lignes de circulations : automobiles, vélos et piétons font parti intégrante du parc. Cet axe du parkway permet d'inclure au parc les parties qui longent l'autoroute soit, les jardins familiaux et la station d'épuration de Vidy.

Les stations de traitement des eaux usées, au même titre que les sites industriels, autrefois situées aux confins des villes se situent avec l'extension de l'urbanisation, au cœur de l'agglomération. Ces sites industriels font partie de notre histoire et du processus écologique qui permet notre hygiène et notre confort quotidien. Ils sont à intégrer à part entière dans le site, ici, le parc de Vidy.

S1 - parc d'agglomération

**SOUBASSEMENTS ET MEMBRANES**

Les volumes de larges dimensions sont fractionnés afin de s'intégrer dans leur environnement et de trouver une échelle adaptée aux usagers. L'élément récurrent est une trame verticale, large de 4,5 m qui se répète sur l'ensemble du site. Ce réseau d'éléments verticaux unifie les différents volumes. De la, apparaît un paysage de profondeur et de lumière.

S2 a - Trame répétitive

Dans le sens horizontal, on démarque le socle fonctionnel de manutention et de circulation de l'espace de la halle. Ainsi on peut lire le site de la step en 2 couches horizontales : celle d'un réseau de soutassements sur lesquels sont posés de grands volumes légers, translucides coordonnés avec le ciel.

S2 b - Socle et ciel

Le socle est en béton teinté nervuré grâce à son coffrage vertical. Sa couleur sombre tranche avec le blanc des membranes. Cette masse robuste de béton participe à l'ancrage des bulles EFE dans le paysage du parc.

**TALUS ENHERBÉS ET PARAPET**

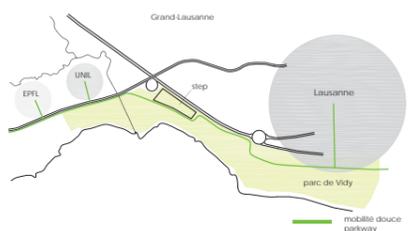
Les différences de niveaux entre le parc et la step sont réglées par des talus enherbés haut de 2 m minimum (avec un angle de 70°). Ce talus permet d'étendre la surface enherbée du parc au plus proche de la step. De l'intérieur de la step, le talus rejoint un murlet qui fabrique une limite à l'ensemble du site. C'est à cet endroit que pourrait être installée une grille de sécurité. Ce dispositif permet l'intégration de la step au parc et la sécurité du site sans que les grilles soient visibles.

L'insertion dans le parc se fait avant tout par les talus enherbés. Les arbres sont plantés en groupement mais l'espace reste clairsemé. Les toitures des halles sont végétalisées. Un substrat extérieur d'environ 10-15 cm reçoit une prairie maigre diversifiée et des plantes à graines, un habitat idéal pour les butineurs, les papillons et les oiseaux.

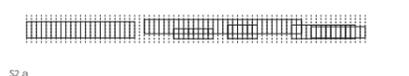
S3 a - Intégration au parc

C'est un chemin imbriqué dans un talus qui mène les promeneurs et les cyclistes sur la passerelle qui franchit l'autoroute. A cet endroit les débris du chantier sont utilisés pour construire ce talus qui culmine à 4 mètres au dessus de la plateforme de traitement des micropolluants et d'hygiénisation que l'on a choisi de conserver en plein air. Ce chemin est l'occasion de prendre de la hauteur et de découvrir le site d'épuration des eaux et d'avoir une vue générale sur le parc de Vidy. La construction du talus réutilise et valorise les débris du chantier.

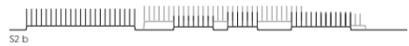
S3 b - Limites et visibilité



S1



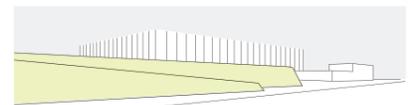
S2 a



S2 b



S3 a



S3 b



PERSPECTIVE 2 - VUE DE L'AUTOROUTE